

JOOP STOOP PRINTMAKERS INK & PAPER

Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 28.03.2003

revue le: 28.03.2003

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit *JOOP STOOP ENCRE LITHOGRAPHIQUE*

2 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique

Printing ink -Preparation of colouring agents, binders, solvents and auxiliary products.

Composants contribuant aux dangers, qui sont dangereux pour la santé selon la directive 67/548/CEE sur les substances dangereuses.

CAS: 64742-13-8	distillats moyens (pétrole), traités à l'acide	Xn; R 65-66	5 -10%
EINECS: 265-113-1	Aliphatic, cycloparaffinic, aromatchydrocarbons, "Xn"	Xn; R 65	< 2,5%

Indications complémentaires :

cf. le paragraphe 8 pour les composants auxquels une valeur-seuil ou une valeur de référence sur le lieu de travail à été attribuée.

Le libellé des phrases de risque mentionnées est à apprendre dans le chapitre 16

3 Identification des dangers

Préparation non classifiée selon le réglemente sur les substances dangereuses ou les directives européennes 67/548/GEE et 88/379/CEE..

Principaux dangers: néant

Indications particuliers sur le danger pour l'homme et l'environnement:

Le produit n'est pas à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive commune de classification pour les préparations de la GE" dans la dernière version valable.

4 Premiers secours

après contact avec la peau :

Quitter immédiatement les vêtements salis et imprégnés.

Nettoyer les parties touchées de la peau à l'eau et au savon ou utiliser un nettoyant approprié.

NE PAS utiliser de solvants ou dissolvants.

après contact avec les yeux :

Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 10 min à l'eau courante propre.

Enlever les lentilles de contact.

Demander conseil à un médecin.

après ingestion :

En cas d'ingurgitions consulter immédiatement un médecin!

Garder la personne concernée tranquille.

NE PAS faire vomir.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction:

Mousse (résistante à l'alcool), dioxyde de carbone, poudre, jet d'eau brumisateuse en cas d'utilisation sous haute pression.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Eau à pleine puissance.

Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :

L'inhalation de produits de décomposition dangereux peut entraîner de graves problèmes de santé.

Utiliser le cas échéant un appareil de protection respiratoire autonome.

Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

En cas d'incendie, formation d'une fumée noire et épaisse.

Autres indications Récupérer l'eau d'extinction.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

Les précautions individuelles:

Bien ventiler les locaux.

Respecter les instructions de sécurité aux paragraphes 7 et 8.

Mesures pour la protection de l'environnement :

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations.

Méthodes de nettoyage/récupération :

Nettoyer de préférence avec un nettoyant.

Eviter l'utilisation de solvants.

Endiguer le produit répandu à l'aide d'un matériau absorbant (par ex. sable, terre, terre siliceuse) et l'évacuer conformément aux réglementations locales dans les containers prévus à cet effet.

7 Manipulation et stockage

Manipulation :

Précautions à prendre pour la manipulation:

Ne pas manger, fumer ni boire pendant le travail.

Équipement de protection individuel : cf. paragraphe 8.

Respecter les instructions de protection et de sécurité légales.

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Ne pas respirer les vapeurs.

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Ne pas ouvrir les récipients par pression; ces récipients ne sont pas sous pression!

Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Garder les récipients bien fermés.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Stocker dans un endroit sec et bien ventilé.

Toujours conserver dans des récipients équivalents aux emballages d'origine.

Protéger de la chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Stockage conformément aux instructions nationales concernant la législation des eaux et à celles concernant le stockage de produits dangereux pour l'eau.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour rangement des installations techniques :

Prévoir une bonne ventilation.

Composants présentant des valeurs à surveiller par poste de travail :

Les valeurs données ont été tirées de listes officielles lors de la rédaction.

Equipement de protection individuel:

Protection des mains:

Des crèmes protectrices peuvent protéger les parties de la peau exposées ; elles ne doivent cependant pas être utilisées si la peau est déjà entrée en contact avec le produit.

En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants.

Le matériel des gants doit être imperméable et résistant contre le produit / la substance / la préparation.

En raison de tests manquants, une recommandation pour le matériel de gants pour le produit / la préparation / le mélange des produits chimiques ne peut pas être donnée.

Choix du matériel des gants sous observation des durées de percement, rates de perméabilité et de la dégradation.

Matériel de gants.

Le choix d'un gant approprié n'est non seulement dépendant du matériel, mais aussi d'autres critères de qualité, et différent pour chaque fabricant. Puisque le produit représente une préparation à partir de plusieurs substances, la résistance des matériaux de gants ne peut pas être calculée d'avance et doit être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériel de gants.

La durée de percement exacte est à savoir par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : pas nécessaire

Protection du corps :

Nettoyer soigneusement la peau après tout contact avec le produit.

Eviter le port de vêtements de travail dont les fibres fondent en cas d'incendie.

9 Propriétés physiques et chimiques

Indications générales.

Forme :	Très visqueux
Couleur :	dépendant du pigment utilisé
Odeur:	faible, caractéristique

Modification d'état

Point d'ébullition :	232 °C
Point d'éclair :	> 100 °C
Température d'inflammation :	240 °C
Densité à 20 °C:	1 g/cm ³
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	non ou peu miscible
Viscosité :	
dynamique à 20 °C:	25000 mPas
solvants organiques	-%
eau:	-%

10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique / conditions à éviter :

Stable si l'on respecte les instructions conseillées de stockage et de manipulation lors de l'utilisation (cf. paragraphe 7).

Substances à éviter :

Tenir éloigné d'agents oxydants, de matériaux à forte teneur acide ou alcaline afin d'éviter des réactions exothermiques.

Produits de décomposition dangereux :

A hautes températures, des substances de décomposition dangereuses comme p.ex: dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, fumée et oxyde d'azote (NOx) peuvent se dégager.

11 Informations toxicologiques

La préparation est classifiée selon la méthode conventionnelle (procédé de calcul tiré de la directive européenne 88/379/CEE).

Un contact prolongé ou répété avec la peau affecte le processus naturel d'hydratation grasse de la peau et entraîne le dessèchement de la peau. Ce produit peut pénétrer dans le corps par la peau.

Des projections liquides dans l'œil peuvent provoquer de fortes irritations et entraîner des maux réversibles.

12 Informations écologiques

Ne pas laisser ce produit s'écouler dans les égouts, cours d'eau ou s'infiltrer dans le sol.

13 Considérations relatives à l'élimination

Produit :

Recommandation : Ne pas laisser écouler dans les égouts.

Emballages non nettoyés :

Recommandation :

Des emballages vidés de façon non conforme ainsi que des restes d'encre sont des déchets spéciaux.

Les récipients vides doivent être récupérés ou re conditionnés.

14 Informations relatives au transport

Ce produit n'est pas concerné par les règlements sur les produits dangereux pour le transport routier (ADR), ferroviaire (RID), maritime (IMDG) et aérien (ICAO/IATA).

Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux-route et train) (transfrontalier/domestique) :

Désignation du produit:

15 Informations réglementaires

Marquage selon les directives CEE :

Préparation non classifiée selon le règlement sur les substances dangereuses ou les directives européennes 67/548/CEE et 88/379/CEE.

16 Autres informations

Cependant, les conditions de travail de l'utilisateur ne sont ni de notre ressort ni contrôlées par nous.

L'utilisateur est responsable du respect de tous les règlements officiels nécessaires.

Les indications de cette fiche de données de sécurité décrivent les exigences de sécurité de notre produit mais ne garantissent aucunement les propriétés du produit.

Les indications de cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sont conformes à la législation actuelle nationale et européenne.

Phrases R importantes:

65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.